

## TARNOS

## Le marché a déménagé



Le marché, place Dous-Haous, sous les averses orageuses, mardi 15 octobre. PHOTO J.-Y.L.

Est-ce momentanément ou durable ? Mardi 15 octobre, le marché hebdomadaire de Tarnos s'est retrouvé place Dous-Haous, à l'initiative des commerçants ambulants. Les averses orageuses de la matinée n'auront pas permis de savoir si la fréquentation est meilleure que sur la place Viro, qu'ils occupaient depuis l'été, laquelle est contiguë à la place Dous-Haous.

Ils ont pris cette initiative, estimant inadéquats les emplacements imposés à certains étals, selon eux, pour ne pas masquer les vitrines des nouveaux commerces, dont l'aménagement est en cours, au rez-de-chaussée de la résidence Héphaïstos. Certains commerçants considèrent que leur marchandise ne peut être exposée au soleil et redoutent tout nouveau positionnement ne respectant pas ce paramètre.

Ironie de l'histoire, c'est sous une pluie battante et des températures en forte baisse par rapport aux jours précédents que le marché a retrouvé l'emplacement occupé avant les travaux au centre-ville.

**Une meilleure organisation**  
Interrogée à ce sujet, Isabelle Nogaro, adjointe au maire à l'écono-

mie, rappelle qu'après les travaux qui ont permis sa continuité, le marché a rejoint la place Viro, dès cet été. Elle remercie à nouveau les commerçants fidèles pour les échanges constructifs pendant la phase des travaux. Elle considère que la nouvelle place Viro, au pied de la résidence Héphaïstos, avec une desserte directe du Tram'bus, un accès piéton, le parking de la médiathèque et la RD810 à proximité permet une meilleure visibilité du marché. C'était une demande des commerçants.

L'élue ajoute que l'ouverture prochaine des nouveaux commerces en rez-de-chaussée de la résidence Héphaïstos (supérette, brasserie et restaurant asiatique) doit être porteuse d'une nouvelle dynamique, mais exige une meilleure organisation des emplacements du marché. Selon Isabelle Nogaro, « consciente des contraintes évoquées par les commerçants du marché, la municipalité a accepté le retour des stands place Dous-Haous, connexe à la place Viro ».

L'adjointe au maire en profite pour aviser tout nouveau prétendant au marché de Tarnos qu'il sera accueilli avec plaisir.  
**Jean-Yves Ihuel**

## SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

## Aménagement et développement

Lundi 14 octobre, lors du Conseil municipal de Saint-Martin-de-Seignanx, une large partie des débats a concerné les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Seignanx.

Le PADD est un document portant, entre autres, sur l'urbanisme, les déplacements, le développement des communications numériques, ainsi que celui de l'économie et des loisirs. Julien Fichot, membre de l'opposition, a émis quelques réserves : « Il serait opportun d'évoquer l'autonomie énergétique, la qualité environnementale des bâtiments, dont ceux consacrés aux services. Le patrimoine ancien existant pourrait être plus détaillé et il faudrait introduire une notion d'intimité au niveau architectural, par exemple sur les vis-à-vis. » Mike Bresson, cinquième adjoint, a souscrit à ces remarques, mais a rappelé « qu'une trop grande précision dans ces orientations ouvrirait la possibilité de contentieux administratifs ».

Julien Fichot a ensuite cité un paragraphe du PADD évoquant le projet des Allées shopping, à Ondres, et a demandé des précisions quant à l'état du dossier. Francis



Le Conseil municipal débattant sur le Projet d'aménagement et de développement durables. PHOTO P. G.

Géraudie, premier adjoint, a répondu que « le terrain à vocation commerciale a été vendu à une société qui adaptera nécessairement le projet, les élus n'ayant pas ici un pouvoir de décision ».

Enfin, l'opposition a insisté sur l'importance d'une implication citoyenne, par le biais de concertations diverses. Il a été précisé que « les observations des habitants seront prises en compte ».

**Redressement judiciaire**

Le point suivant sollicitait un avis de la commune sur le Programme local de l'habitat (PLH) du Seignanx 2020-2025. Au vu de l'expansion démographique, il est

envisagé la création de 450 résidences principales supplémentaires sur la commune, dont 22,8 % seront composés de logements locatifs sociaux, ainsi que de 55 logements en accession sociale pour répondre aux besoins des ménages. Il semblerait toutefois que la dynamique économique évoquée devra composer avec la procédure de redressement judiciaire de la société Fermetures Henri-Peyrichou, datant de juillet dernier. Julien Fichot, sollicité par un représentant du personnel, a proposé au maire d'envisager une rencontre commune pour tenter de faire évoluer la situation.

**Patricia Goutenègre**

## Quel avenir pour la trésorerie ?

Il semble bien y avoir une dissonance flagrante entre la réforme Damantin des finances publiques et les intérêts locaux en jeu. Une cinquantaine de personnes, réunies mardi matin devant la trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx, avaient répondu à la sollicitation de l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO et CFDT.

Isabelle Azpeitia, maire de la commune, était présente, ainsi que Jean-Marc Lespade et Pierrette Fontenas, maire et maire honoraire de Tarnos ou encore Éva Belin, conseillère départementale.

**Une négation des besoins**

Le personnel de la trésorerie, qui compte aujourd'hui six personnes, avait une totale incompréhension devant cette décision : « Au-delà des conséquences pénalisantes sur notre vie personnelle et familiale, cette fermeture serait une réelle négation des besoins exprimés par le public. Auparavant, chacun pouvait s'adresser à un interlocuteur à l'accueil. Désormais, le public le plus démuné se trouvera délaissé. Habitants de tous âges dans l'incapacité de se déplacer ou ne pouvant utiliser l'outil informatique, cette aide directe leur sera retirée. »

De plus, à l'heure où la lutte contre la fraude fiscale est évoquée dans le grand débat natio-



Élus, syndicats et citoyens protestaient contre la fermeture de la trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx. PHOTO PATRICIA GOUTENÈGRE

nal, c'est pourtant un verrou de sécurité qui est destiné à céder. En effet, si la trésorerie gère les impôts relatifs aux foyers fiscaux, elle a aussi pour mission de vérifier les comptes des collectivités locales et garantit un arbitrage impartial sur les dossiers.

**Et la formation ?**

Thierry Lheureux, s'exprimant au nom de l'intersyndicale, s'inquiète de la proposition émise par le préfet et la Direction départementale des finances publiques de créer un accueil dans le cadre des Maisons France services (MFS). « Qu'en sera-t-il de la forma-

tion des agents, seront-ils affectés à temps plein ou géreront-ils uniquement des rendez-vous ? » Selon lui, « les élus, porte-parole des citoyens, auront un rôle essentiel à jouer ».

En écho à cette assertion, une motion votée en septembre par l'ensemble du Conseil municipal saint-martinois, autorisera le maire à engager toutes les voies possibles de recours contre le projet de fermeture, en exigeant des autorités idoines le maintien de la trésorerie comme service de proximité et de pleine compétence.

**P. G.**

**PORTAILS  
CLÔTURES  
EN ALUMINIUM  
AUTOMATISMES**

FABRICATION EXCLUSIVE  
PORTAILS CLÔTURES EN ALUMINIUM • AUTOMATISMES

**REVERENCE**

15, rue de l'Industrie  
ZI des Pontots à Anglet  
05 59 50 27 05  
www.reverence.fr